

L'AÉROPORT DE SAINTE-SCHOLASTIQUE—L'ÉTABLISSEMENT D'UNE «ZONE SPÉCIALE»

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Compte tenu du projet de construction de l'aéroport de Sainte-Scholastique, l'honorable ministre serait-il aujourd'hui en mesure de dire quand il annoncera l'établissement d'une zone spéciale, dont la nécessité se fait sentir pour la réalisation de ce projet?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, il y aura une «zone spéciale» dans le nord de Montréal, et ceci sera annoncé très prochainement.

[Traduction]

**M. L'Orateur:** Nous semblons nous éloigner de la question originale, mais, la présidence permet au député de Waterloo de poser une question complémentaire.

LES TRANSFERTS INTERPROVINCIAUX DES SIÈGES DE SOCIÉTÉS—CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Nous dirait-il si on lui a signalé que l'Ontario Development Corporation a accordé une subvention à une compagnie installée au Québec pour la faire déménager? Je voudrais demander au ministre s'il consulte les provinces en vue de s'assurer que, lorsque deux provinces sont en concurrence, elles n'empêchent pas le travail qui se fait et ne travaillent pas l'une contre l'autre tout en œuvrant peut-être toutes les deux contre la politique fédérale?

[Français]

**L'hon. M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, nous prenons toutes les précautions qu'il est humainement possible de prendre pour empêcher que les octrois, l'argent du public, servent à faire déménager des entreprises d'une province à une autre. Avant d'accorder un octroi, nous nous assurons que le marché est suffisant pour absorber la nouvelle production. Nous n'acceptons pas, par exemple, qu'une nouvelle entreprise profite de l'argent du gouvernement pour en détruire une autre ou l'affaiblir.

[Traduction]

**M. Saltsman:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser.

**M. L'Orateur:** A l'ordre. Je dirais d'abord aux députés que nous sautons d'une question complémentaire à une autre sur des sujets différents. Je vais permettre au député de Waterloo de poser une autre question complémentaire, ensuite, je donnerai la parole au député de Lotbinière.

**M. Saltsman:** Monsieur l'Orateur, ma question complémentaire s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Il n'a peut-être pas compris une partie de ma question; je lui ai demandé s'il consulte les provinces pour s'assurer qu'elles ne travaillent pas l'une contre l'autre?

[L'hon. M. Marchand.]

[Français]

**L'hon. M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, il peut y avoir, dans certains cas, des consultations avec les provinces, mais, habituellement, nous discutons de ces choses avec les administrateurs des entreprises, compte tenu de notre propre connaissance du milieu.

\* \* \*

LES AFFAIRES INDIENNES

LA TRANSFORMATION DE L'HÔPITAL DE COQUALEETZA EN CENTRE COMMUNAUTAIRE—LES PROGRAMMES FAMILIAUX ET SOCIAUX

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Étant donné les protestations reçues des Indiens, l'honorable ministre est-il en mesure de nous assurer qu'on utilisera le *Coqualeetza Indian Hospital* et le terrain y adjacent, en Colombie-Britannique, pour satisfaire aux besoins et aux soins du peuple indien de la région, selon son intérêt et ses demandes?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, nous étudions présentement cette proposition. Les Indiens nous ont fait trois propositions différentes jusqu'à ce jour; nous en étudions les conséquences, et si, comme nous le leur avons dit, elles sont dans leur meilleur intérêt, nous leur donnerons l'édifice en cause. Toutefois, nous devons tenir compte des moyens financiers du gouvernement, et s'il n'est pas possible de financer cette proposition, nous devons trouver une autre solution.

**M. Fortin:** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

J'aimerais demander à l'honorable ministre s'il y avait eu discussion ou entente préalable entre son ministère et celui de la Santé nationale et du Bien-être social, quant à la décision de la dépossession de cet hôpital pour les Indiens?

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un hôpital qui appartient au gouvernement du Canada, et non pas aux Indiens. Nous avons donné aux Indiens certaines sommes d'argent pour leur permettre de faire des études relativement à ce projet. Nous étudions leurs suggestions et, comme je l'ai dit, nous n'accepterons que celles qui sont valables. Nous ne sommes cependant pas en mesure de donner une réponse à ce moment-ci.

**M. Fortin:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre peut-il assurer la Chambre qu'on va mettre en vigueur les programmes que lui ont présentés les Indiens de cette région, particulièrement ceux qui ont trait aux services familiaux et sociaux, de même qu'au développement des arts indiens?

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, il existe des programmes de cette nature dans la Colombie-Britannique comme ailleurs. Quant à savoir s'ils devraient être localisés à Chilliwack, voilà un autre aspect du problème que, d'ailleurs, nous étudions. Il n'est pas nécessaire que ces programmes soient localisés à cet endroit, mais il est peut-être possible qu'ils le soient.